



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SIGSP DE MALESTROIT
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt, le 6 novembre 2024, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (16) :

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER – LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire

Absents ayant donné pouvoir : Christelle MARCY

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme Elodie GUILLOUCHE est nommée secrétaire de séance.

Election du Président par intérim et des Vice-présidents par intérim du SIGSP

M. le Président informe le Comité du contenu du courrier adressé à chaque commune membre par le Secrétaire général de la Préfecture invitant le Comité à procéder à des élections par intérim le temps que chaque conseil nomme ses délégués conformément aux nouveaux statuts.

M. le Président informe le Conseil que le vote se déroule à bulletin secret et invite chaque conseiller à inscrire son choix de vote sur le bulletin mis à sa disposition puis à remettre ensuite son vote dans la corbeille prévue à cet effet.

M. le Président sollicite un membre du Comité pour le dépouillement et un membre pour l'observation de l'opération, assesseurs pour les opérations d'élection

M. Alexandre ROUGIE et Mme Morgane PERRET sont volontaires pour assurer les fonctions d'assesseur.

Il est rappelé que l'élection à la Présidence, aux vice-présidences et membres du Bureau doit effectivement avoir lieu au scrutin uninominal secret (article L.2121-21 CGCT).

Le Président est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er et 2^e tour. À la majorité relative si un 3^e tour est nécessaire. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (article L.2122-7 CGCT).

Le scrutin de liste prévu à l'article L.2122-7-2 du CGCT n'est pas applicable à l'élection des vice-présidents et autres membres du bureau.

Il est procédé successivement à l'élection de chacun des membres du bureau au scrutin uninominal.

Ce mode de scrutin exclut toute obligation de parité

Election du Président par intérim

Nom des candidats : M. Bruno GICQUELLO

Résultats :

- Nombre de bulletins : 10
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Nombre de voix obtenues : M. Bruno GICQUELLO : 10

En conséquence, le Comité syndical :

- A la majorité (2 bulletins blancs et 10 votes en faveur de Bruno Gicquello) se prononce pour l'élection de Bruno Gicquello aux fonctions du Président du SIGSP de Malestroit

M. Bruno Gicquello a donc été proclamé Président du SIGSP et immédiatement installé à ce poste.

Election des Vice-présidents par intérim

Nom des Candidates : Marie-Claude HOUEIX ; Nolwenn MODICOM

Résultats pour Mme HOUEIX :

- Nombre de bulletins : 12
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 0
- Nombre de voix obtenues : Marie-Claude HOUEIX : 12

Résultats pour Mme MODICOM :

- Nombre de bulletins : 11

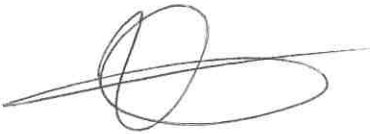
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 0
- Nombre de voix obtenues : Nolwenn MODICOM : 11

En conséquence, le Comité syndical :

- A l'unanimité (12 votes en faveur de Marie-Claude HOUEIX) se prononce pour l'élection de Mme Marie-Claude HOUEIX aux fonctions de Vice-Présidente du SIGSP de Malestroit
- A la majorité (1 bulletin blanc et 11 votes en faveur de Nolwenn MODICOM) se prononce pour l'élection de Mme Nolwenn MODICOM aux fonctions de Vice-Présidente du SIGSP de Malestroit

Mmes Marie-Claude HOUEIX et Nolwenn MODICOM ont donc été proclamé Vice-présidente du SIGSP et immédiatement installées à ce poste.

Elodie GUILLOUCHE
Secrétaire de séance



Bruno GICQUELLO
Président du SIGSP



Comité Intercommunal du Groupe Scolaire
de Malestroit
10 rue des Ecoles
56110 MALESTROIT
Tel : 02 97 75 22 50